

LES

CAHIERS d'HISTOIRE

de la



Société d'histoire
de

Belœil-Mont-Saint-Hilaire

Cahier n° 16 Février 1985

Société d'Histoire de Beloeil - Mont-Saint-Hilaire

Casier postal 12, Beloeil (QC) J3G 4S8

BUREAU DE DIRECTION

Président:	Pierre Gadbois
Vice-président:	Roger Saint-Jacques
Secrétaire:	Michel Clerk
Trésorière:	Louise de Grandpré
Directeurs:	Armand Cardinal Jacques Crépeau Pierre Lambert

MEMBRES EN RÈGLE DE LA SOCIÉTÉ AU 1er DÉCEMBRE 1984

Asselin, Gilberte	Charbonneau, Lise	Gravel, Nicole	Meunier, Pierre
Asselin, Hedwidge	Clerk, Michel	Guertin, Lucienne	Morin, Cécile
Banville, Sylvie	Clerk, Monique	Handfield, Louis	Norris, Nancy
Beaudry, Marthe	Crépeau, Jacques	Hébert, Joachim	Palin, Louise
Beaugard, Aurèle	Croteau, Marie-Josée	Hémond, Louise	Piante, Hélène
Bernard, Bernard A.	Daigle, Denise	Lahaise, Robert	Richard, France
Bernard, Margot	De Grandpré, Louise	Lambert, Pierre	Rochon, Simone
Berthiaume, Jean-Marie	De Montigny, André	Lavoie, Nicolas	Saint-Jacques, Roger
Boissé, William	Désilets, Guy	Leclerc, Danielle	Sullivan, Yvonne
Borduas, Alain	Dewinne, Léon	Le François, Lucien	Tanguay, Gérard
Bradet, Jeannine	Dubé, Claire	Lemoine, Sabin	Tétreault, Lucienne
Bradet, Jacques	Dumont, Lise	Lévesque, Paul	Théberge, Claude
Brosseau, Roland	Gadbois, Denise	Messier, Antoine	Tremblay, Berthe Alice
Cardinal, Armand	Gadbois, Pierre	Messier, Bernadette	Valiquette, Marcelle
Cardinal, Suzette	Gélinas, Georgette	Meunier, Lucille	

Les Cahiers paraissent en février, juin et octobre. Les numéros 1 et 2 sont maintenant épuisés mais on peut en obtenir des photocopies d'excellente qualité. Les numéros 1 et 2 (photocopies) de même que les numéros 3 à 15 coûtent 3,50 \$ chacun. L'abonnement par la poste aux numéros 16, 17 et 18 est de 12 \$. Pour tout renseignement à ce sujet, contactez le Responsable des Cahiers, C.P. 12, Beloeil (Québec) J3G 4S8.

COMITÉ DE RÉDACTION

Pierre Lambert, rédacteur en chef
Armand Cardinal - Louise de Grandpré

Maquette de la page couverture: Michel Clerk

Photos:

Le vieux village de Saint-Hilaire-sur-Richelieu en 1860

Photo: Archives publiques du Canada.

L'église et le vieux moulin de Beloeil en 1910

Photo: L.P. Martin, Collection Michel Clerk.

© Société d'Histoire de Beloeil - Mont-Saint-Hilaire 1985

Tous droits de reproduction réservés.

Typographie, mise en page et impression: S.T. ART (Stratégie Trans-Artistique)

Dépôt légal: premier trimestre 1985. Bibliothèque nationale du Québec.

ISSN 0225-5359

Les Cahiers d'Histoire

de la

Société d'Histoire de Beloeil - Mont-Saint-Hilaire

N° 16

Février 1985

SOMMAIRE

<i>Les commencements difficiles de Beloeil (1711-1730)</i> par Pierre Lambert	3
<i>Un patrimoine hilairemontais en pierre (1ère partie)</i> par Armand Cardinal	24
<i>Le moulin de l'ancienne seigneurie de Montarville</i> par Lise Dumont	27

Les commencements difficiles de Beloeil (1711-1730)

PIERRE LAMBERT

L'auteur est directeur de la Société d'Histoire de Beloeil - Mont-Saint-Hilaire et collaborateur régulier aux Cahiers. Il présente ici, légèrement modifié, le premier chapitre d'une étude intitulée La colonisation de Beloeil qui s'est vue décerner le premier prix au Concours d'Histoire Percy W. Foy 1983 de la Société d'Histoire de la Vallée du Richelieu.

La colonisation de Beloeil a commencé sous l'impulsion de son deuxième seigneur, Charles Le Moyne II. Le 25 février 1711, celui-ci achetait la seigneurie de Beloeil « moyennant La Somme de Six Cens livres Monnaie de ce pays »¹; le premier seigneur, Joseph Hertel, qui l'avait obtenue de Frontenac en 1694, s'en était complètement désintéressé. L'achat de la seigneurie de Beloeil s'inscrivait dans un vaste ensemble d'acquisitions de propriétés terriennes et suivait d'un an l'extension des limites de la baronnie de Longueuil jusqu'aux rivages du Richelieu, entre Chambly et Saint-Jean.

Le domaine seigneurial

Dès le printemps de 1711, comme il appert de l'Aveu et dénombrement composé plus tard en 1723, le nouveau seigneur entreprenait le développement de sa seigneurie. C'est à ce moment que Le Moyne établit le domaine seigneurial, à l'emplacement du pont ferroviaire actuel, endroit où la rivière était autrefois obstruée par plusieurs blocs rocheux et pouvait peut-être être traversée à cheval ou même à pied au moment de l'étiage². Il ne faut pas oublier que la construction des écluses de Saint-Ours, en aval de Beloeil, a entraîné un relèvement considérable du plan d'eau et que le paysage de la rivière était autrefois très différent. Cet endroit était appelé autrefois *le petit rapide*³ et en hiver on l'appelait *les vapeurs*⁴ parce que le courant empêchait la glace de se former dans les rapides et que des vapeurs s'élevaient de l'eau glacée.

Le domaine seigneurial, au moment de sa création en 1711, mesurait huit arpents de front sur cinquante de

profondeur (c'est vraisemblablement sous le troisième seigneur, vers 1740, que les dimensions passèrent à douze arpents par soixante); la reconstitution du papier terrier original permet d'avancer que le domaine avait approximativement comme limite nord l'actuelle rue Choquette et s'étendait vers le sud jusqu'aux environs de la rue Saint-François, à McMasterville.

Dès les limites de son domaine établies, le seigneur Charles Le Moyne y installait un fermier. Celui-ci habita la première maison de Beloeil, sans doute une très humble maisonnette de bois ou peut-être un simple abri de défricheur⁵. Au cours de l'été 1711, il entreprend sur le domaine les premiers défrichements de Beloeil. Ce fermier, dont le nom ne sera sans doute jamais connu, ne demeurera que quelques mois à Beloeil.

Les premiers concessionnaires

Les premières concessions furent également octroyées dès cette même année 1711. On ignore tout des premiers concessionnaires; étaient-ils des habitants de Longueuil ou de Boucherville? Étaient-ils des soldats sous les ordres de Le Moyne, qui était major à Montréal? Ce n'est pas impossible. Aucun de leur nom n'a été conservé et l'on peut supposer qu'ils ont obtenu leur concession verbalement dans le courant de 1711; les mêmes questions se posent quant à l'emplacement des concessions initiales, dont on ignore le nombre et qui ne furent jamais défrichées; elles devaient se situer à proximité du domaine sur l'actuel territoire de McMasterville.

Ces projets de colonisation avorteront avant même la fin de 1711. À cette époque, convaincus de pouvoir s'emparer de la Nouvelle-France, les Anglais armaient une flotte dirigée par Walker qui devait s'emparer de Québec pendant qu'une armée de terre en provenance de la Nouvelle-Angleterre descendait le Richelieu pour compléter l'encerclement.

Ferland raconte qu'«On forma, à Montréal, un détachement pour aller observer l'ennemi du côté de Chambly (...); la conduite fut confiée au baron de Longueuil (...). Peu après être arrivé à Chambly, il apprit



Charles Le Moyne de Longueuil, deuxième seigneur de Beloeil (1711-1729). Photo d'un tableau provenant de la collection Jacques Le Moyne de Martigny. Il s'agit du seul portrait authentique connu du deuxième seigneur.

que l'armée de Nicholson avait rebroussé chemin; que les forts sur la route avaient été brûlés et leurs magasins détruits»⁶. Comme l'écrivait Le Moyne douze ans plus tard, devant l'imminence de l'arrivée des Anglais sur le Richelieu, le fermier de Beloeil dut quitter le domaine seigneurial avec le résultat que sa maison fut incendiée par les Iroquois qui accompagnaient l'armée anglaise, que les défrichements furent interrompus et que les concessionnaires ne vinrent jamais occuper leurs terres. La colonisation de Beloeil, qui s'annonçait si bien, avortait pour une raison tout-à-fait extérieure.

Mais qui était donc ce deuxième seigneur, qui entreprenait la colonisation de sa seigneurie d'une façon si résolue?

Charles Le Moyne, le deuxième seigneur (1711-1729)

Charles Le Moyne, deuxième du nom, avait 55 ans à l'achat de la seigneurie de Beloeil. Il avait déjà derrière lui une brillante carrière militaire qui lui assurait une position de premier plan en Nouvelle-France.

Né à Montréal en 1656 mais élevé en France où il épousait à 24 ans Claude-Elisabeth Souart d'Adoncourt, dame d'atour de la princesse palatine, Le Moyne revenait dans la colonie en 1683 pour se lancer dans la carrière des armes et mettre en valeur la seigneurie de Longueuil dont il héritera de ses parents l'année suivante. Il s'illustre dans plusieurs batailles, à tel point que Louis XIV anoblit sa famille en le nommant baron en 1700. Le Moyne devient chevalier de Saint-Louis en 1703, major de Montréal trois ans plus tard. Le baron de Longueuil, en plus d'être un brillant militaire, est un ambassadeur hors pair chez les Amérindiens. Il est donc dans les grâces des autorités coloniales qui acceptent d'augmenter les dimensions de sa baronnie en 1698 et en 1710.

L'Augmentation de Beloeil

Sans doute faut-il croire que Le Moyne estimait ses terres encore trop restreintes «pour soutenir honorablement sa dignité de Baron»⁷. Aussi le gouverneur Vaudreuil et l'intendant Bégon lui accordaient-ils le 24 mars 1713 «une lieue de terre de front sur une lieue Et demye de profondeur en lieux non

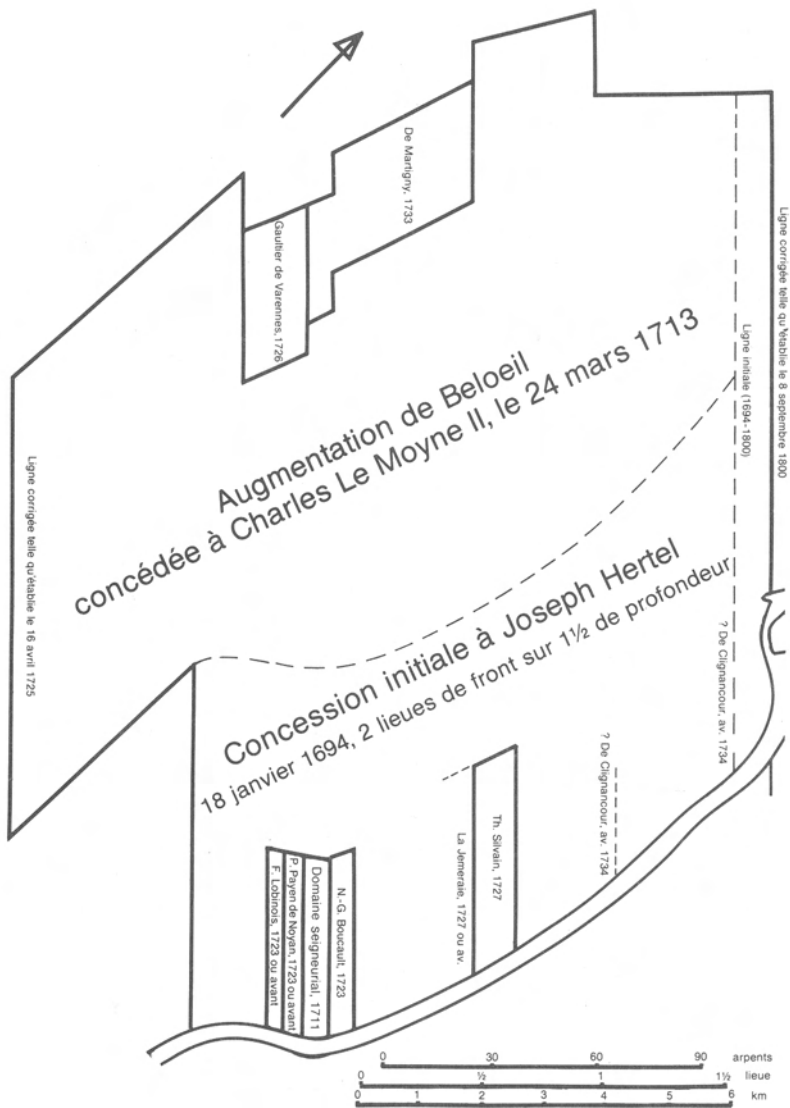
Concedées a prendre depuis la Seigneurie de Belleuil qu'il possède en tirant du Costé du sudoüest derriere la Seigneurie de Chambly pour le front, et pour La profondeur dans les terres en allant au Nordouëst»⁸.

Il s'agissait donc d'un agrandissement de la seigneurie de Beloeil vers l'intérieur des terres à l'arrière de ce qui deviendra plus tard le deuxième rang. Cet agrandissement est communément appelé l'*Augmentation de Beloeil*. Soulignons que c'est avec cette concession de l'Augmentation de Beloeil qu'est apparu pour la première fois le nom de Beloeil, sous l'ancienne graphie *Belleuil*.

Au moment de se voir attribuer l'Augmentation de Beloeil, le baron de Longueuil n'avait même pas réglé les droits de quint relatifs à l'achat de la concession initiale en février 1711. La quittance⁹, au montant de 80 livres, était produite le 12 juin 1713, comme il apparaît dans l'acte de Foi et hommage rendu par Charles Le Moyne le 14 juillet de l'année suivante¹⁰. À cette occasion, le deuxième seigneur de Beloeil s'engageait à remettre son Aveu et dénombrement «dans le temps de la Coutume», c'est-à-dire dans les 40 jours.

Charles Le Moyne ne produira jamais son Aveu et dénombrement. Après les événements de 1711, les concessionnaires ne se présentèrent jamais sur les terres qu'ils avaient obtenues et ils se les virent retirer verbalement, de la même façon qu'ils les avaient obtenues, vraisemblablement. Quant au seigneur, occupé chaque année à mener des ambassades auprès des Iroquois afin de les conserver dans de bonnes dispositions vis-à-vis la France, il ne s'intéressa plus à la mise en valeur de sa seigneurie de Beloeil pour plusieurs années.

En 1721, dix ans après les essais interrompus par la tentative d'invasion de la Nouvelle-France, la seigneurie de Beloeil ne comptait toujours pas d'habitants; Vaudreuil, en effet, au moment de délimiter la paroisse de Chambly, indiquait que l'aumônier du fort serait tenu de desservir par voie de mission les seigneuries de Beloeil et de Rouville à mesure qu'elles se peuplèrent¹¹.



Limites de la seigneurie de Beloeil et localisation des arrière-fiefs.

Les nouveaux défrichements de 1723

Vers 1723, Charles Le Moyne II entreprend une nouvelle tentative de peuplement sur sa seigneurie de Beloeil; le moment approche, d'ailleurs, où il aura des comptes à rendre aux autorités de la colonie; celles-ci exigent une mise à jour des données relatives aux seigneuries. Le 16 avril 1723, Le Moyne prête pour une deuxième fois acte de Foi et hommage pour sa seigneurie de Beloeil ¹², puis en remet l'Aveu et dénombrement.

L'Aveu et dénombrement de 1723 laisse entendre que dès cette année-là, et peut-être en 1721 et 1722, de nouvelles concessions avaient été faites à Beloeil. Les unes, des terres de trois arpents de front par trente de profondeur (sauf un cas exceptionnel de quatre arpents par cinquante), l'avaient été à de simples habitants à titre de cens et rente; d'autres étaient des arrière-fiefs de quatre arpents par cinquante octroyés à des parents ou amis, militaires ou commerçants. Dans certains cas, on avait déjà commencé à défricher ou à faire travailler; dans d'autres cas, la concession était peut-être plus récente puisqu'aucun défrichement n'était en cours.

Ainsi, au moment de la présentation à Québec de cet Aveu et dénombrement, sept terres et trois arrière-fiefs sont concédés par Charles Le Moyne, de part et d'autre du domaine seigneurial, face au Richelieu, mais aussi à l'embouchure du ruisseau de Beloeil, au deuxième rang, dans le secteur où sera situé le futur moulin seigneurial. Le tableau ci-dessous résume la situation.

Nom du concessionnaire	Nature de la concession	Dimensions (en arpents)	Défrichements
Nicolas-Gaspard Boucault	arrière-fief	6 x 50	non commencés
Pierre Payen Denoyan	arrière-fief	4 x 50	en cours
François Lobinois	arrière-fief	4 x 50	en cours
Joseph Barbe	terre	3 x 30	en cours
Jean-B. la Haize	terre	3 x 30	en cours
Pierre la Haize	terre	3 x 30	en cours
Jean-B. Catignon	terre	4 x 50	non commencés
Joseph Hébert	terre	3 x 30	en cours
Ignace Guyon	terre	3 x 30	en cours
Nicolas Choquet	terre	3 x 30	en cours
Charles Le Moyne (fermier) domaine seigneurial		8 x 50	abandonnés (bâtiments en voie d'être reconstruits)

État des concessions dans la seigneurie de Beloeil en 1723